

Avis public

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Modification à l'ordre d'enseignement à l'école primaire de Sainte-Félicité

Prenez avis que, conformément à l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud tiendra une assemblée de consultation publique et d'information concernant le projet de modification des services éducatifs à l'école primaire de Sainte-Félicité (cessation des services d'éducation primaire, en plus des services d'éducation préscolaire).

Cette assemblée virtuelle aura lieu le mercredi 17 mars à 18 h 30. Pour participer à la rencontre, communiquez par courriel à marie.letourneau@cscotesud.qc.ca avant 8 heures le mercredi 17 mars.

Pour toute information relative au projet de modification des services éducatifs, contactez le Secrétariat général au 418 248-1001 poste 8480.

Donné à Montmagny ce 10^e jour de mars 2021

Pierre Côté, secrétaire général